

Le Secrétaire général

Message publié à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

17 octobre 2008

Le thème de cette année, pour la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté – Droits de l'homme et dignité des êtres humains vivant dans la pauvreté – rappelle la proclamation, il y a 60 ans, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui affirme que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille ».

Soixante ans plus tard, des centaines de millions d'êtres humains sont toujours privés de leurs droits fondamentaux, à l'alimentation, au logement, à l'éducation, à des conditions de travail décentes. Contraints de vivre dans la pauvreté, ils ont bien souvent à affronter l'exclusion sociale, la discrimination et l'aliénation. La misère prive les pauvres de leur dignité d'êtres humains.

En cherchant à éliminer la pauvreté, il nous faut faire très attention aux droits de l'homme et à la dignité de tous. Il nous faut aller au-delà des nécessités matérielles de base, pour nous occuper de la discrimination et de l'inégalité. Il nous faut donc faire en sorte que tous les pauvres aient accès aux ressources dont ils ont besoin – terres, capitaux, savoir et compétences – pour échapper à la misère. Il nous faut leur donner les moyens de participer effectivement à la prise de décisions et aux autres activités qui ont des conséquences directes sur leur vie.

Les incertitudes économiques actuelles rendent cette tâche encore plus ardue, mais en accroissent aussi l'importance. L'envolée des prix des vivres et des carburants, et la crise financière mondiale, menacent d'anéantir les progrès obtenus jusqu'à présent pour réduire la pauvreté et la faim dans bien des parties du monde. On estime qu'il y a maintenant 100 millions d'êtres humains qui risquent de tomber dans la misère.

Lors de la réunion de haut niveau tenue en septembre dernier, les gouvernements ont réaffirmé leur attachement aux objectifs du Millénaire pour le développement. Ils ont été nombreux à annoncer de nouvelles ressources pour consolider la sécurité alimentaire, éradiquer les maladies, assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement et gérer la crise financière. Ces engagements ne sont pas d'ordre caritatif, ce sont des obligations assumées en quête des droits de l'homme pour tous. Si nous ne tenons pas nos promesses pour les objectifs du Millénaire pour le développement, nous créons des conditions où des êtres humains souffriront plus encore et l'insécurité mondiale s'aggravera.

Nous n'éliminerons pas la pauvreté sans respecter dûment les droits de l'homme. En cette Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, employons-nous à garantir la dignité inhérente de tous les membres de la famille humaine et des droits égaux pour tous, et efforçons-nous de libérer le monde de la pauvreté et de l'injustice.